



NOTE BAINNADE EN LOIRE sur le territoire du Parc Loire-Anjou-Touraine



Les informations données ici se rapportent au périmètre du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine et concernent le tronçon de Loire entre Montsoreau et Blaison-Gohier et entre Varennes-sur-Loire et La Daguenière.



Sur le recensement des arrêtés :

Un arrêté préfectoral de 1966 régit la baignade en Loire et autres cours d'eau. D'autres arrêtés préfectoraux peuvent s'y ajouter, par exemple en cas de présence de cyanobactéries. C'est déjà le cas en Indre-et-Loire actuellement. Des arrêtés municipaux, pris par les communes renforcent la réglementation.



En 2012, la quasi-totalité des communes du secteur avaient pris un arrêté renforçant l'arrêté préfectoral et interdisant la baignade en Loire. Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine ne dispose pas de données actualisées et n'a pas pour but de réaliser ce travail de veille.

Pour les zones de baignade autorisées, seules les zones aménagées et recensées (au titre notamment de la qualité des eaux) sont à prendre en compte. Sur notre territoire, en Maine-et-Loire, on retrouve uniquement le plan d'eau de l'Île de Millocheau à Saumur, en bord de Loire.

Pourtant des personnes continuent de se baigner en Loire, malgré tous les risques encourus et ce, à leur risque et péril.

Sur les risques à la baignade :

Il existe de nombreux risques à la baignade en Loire :

- Le courant fort
- L'hydrocution (quand il fait 45 °C au soleil...)
- Les pollutions / qualité de l'eau : surtout cyanobactéries, mais aussi leptospirose dans les zones où le ragondin est présent en nombre
- La présence dans l'eau de débris, déchets, éléments en tous genre (bois, cailloux, verre, etc etc) et potentiellement entraînés par le courant
- Les ponts, seuils, épis, etc ... forment des obstacles contre lesquels on peut se faire plaquer par le courant
- La navigation de bateaux peut être relativement rapide dans certaines zones, voire dans des zones de pratique de ski nautique (zones dument autorisées)

Sans compter le dérangement de la faune et en particulier des sternes, oiseaux de Loire nichant à même le sable en Loire...